VILLE DE PLŒMEUR

MORBIHAN

© François Trinel

Appel à candidatures
Poste d'Animateur (H/F)
Direction Education Enfance Jeunesse Sports - Service Jeunesse

Poste en apprentissage à pourvoir en septembre 2024
Placé sous l'autorité du responsable du service jeunesse

4ème ville du Morbihan par sa population (18 000 habitants), Plœmeur dispose d'une situation privilégiée en Sud-Bretagne : l'attractivité de son territoire, la qualité de ses équipements (station classée de tourisme) et le dynamisme de sa vie locale sont autant de marqueurs du bien vivre à Plœmeur.

Dans le cadre d'un BPJEPS ou DEJEPS, vous suivrez les orientations définies par les élus, et vous participerez à la mise en œuvre des animations jeunesse sous l'autorité du responsable du secteur en lien le PEDT et la politique jeunesse de la ville de Ploemeur.

Missions

- Animer des temps d'accueil au sein et en dehors des structures du service (Accueil 654, Passeport 11-15 ans, Maison des Jeunes, SIJ, CMJ)
- Créer des espaces de rencontre, de parole et d'échange, en s'appuyant sur les pratiques (savoir-faire).
- Accueillir, rencontrer et écouter les jeunes dans les structures d'accueil et sur l'ensemble du territoire.
- Construire des animations avec et en direction des jeunes et établir un planning d'animation.
- Initier et développer au sein des structures jeunesse et sur l'ensemble du territoire, des projets favorisant l'implication et la participation des jeunes à la vie de la cité et du territoire en prenant appui sur leurs activités sociales, culturelles, environnementales, sportives.
- Créer et mettre en œuvre des projets favorisant la relation entre jeunes, enfants, adultes et anciens.

- Respecter et faire respecter les règles de vie des différents temps d'accueil de jeunes
- Participer au réunion d'équipe des structures jeunesse
- Travailler en transversalité avec les différents services de la ville

Profil

- Capacité à travailler en équipe
- Sens des relations humaines
- Disponibilité (horaires atypiques)

Informations complémentaires

- Rémunération du contrat d'apprentissage selon les dispositions légales
- Règles de congés applicables aux agents de la collectivité
- Avantages sociaux : participation employeur à la prévoyance (20€/mois), à la mutuelle santé (25€/mois), aux transports en commun, prime mobilités durables, CNAS, Comité du personnel

Comment candidater ?

Adresser une lettre de candidature et un C.V **avant le 30/04/2024** à Monsieur le Maire
A l'adresse mail suivante : recrutement@ploemeur.net